

Ministère de l'Éducation
Direction de l'analyse et de
la responsabilité financières

315, rue Front Ouest
12^e étage
Toronto (Ontario) M7A 0B8

Ministry of Education
Financial Analysis and
Accountability Branch

12th Floor
315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8



2019 : SB10

**NOTE DE SERVICE À
L'INTENTION DES
DESTINATAIRES
SUIVANTS :**

Administratrices et administrateurs des affaires
Administrations scolaires régies par l'article 68

EXPÉDITEUR :

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

DATE :

Le 12 juin 2019

OBJET :

**Formulaires des prévisions budgétaires de 2019-2020
destinés aux administrations scolaires régies par
l'article 68**

La présente note de service fait part de mises à jour à l'intention des administrations scolaires régies par l'article 68 pour l'année scolaire 2019-2020 concernant ce qui suit :

- Formulaires des prévisions budgétaires de 2019-2020
- Présentation des rapports financiers
- Processus d'approbation budgétaire pour les nouvelles demandes de financement
- Financement du bien-être et de la santé mentale
- Financement de la stratégie sur les mathématiques

Formulaires des prévisions budgétaires de 2019-2020

Je souhaite vous annoncer que les formulaires des prévisions budgétaires de 2019-2020 destinés aux administrations scolaires régies par l'article 68 sont maintenant disponibles. Les formulaires Excel ainsi que les instructions pour les remplir et un modèle de rapport sur les écarts préchargé seront fournis séparément à chacune des administrations scolaires.

Veillez inclure tous les coûts prévus pour l'année scolaire à venir dans la soumission des prévisions budgétaires 2019-2020.

Les principales modifications apportées aux formulaires cette année sont énumérées ci-dessous :

| Formulaire | Modifications |
|------------------------------|--|
| Tableau 5.1 – Revenu reporté | <ul style="list-style-type: none">• Une nouvelle colonne de rajustement (colonne 2.1) a été ajoutée pour rendre compte du transfert des fonds non dépensés aux comptes créditeurs. Cette colonne doit être remplie lorsque l'entente avec l'organisme qui fournit le financement exige que l'administration scolaire régie par l'article 68 retourne tout financement non dépensé à la fin de la durée de l'entente. |

Présentation des rapports financiers

Les prévisions budgétaires doivent parvenir au ministère au plus tard le 31 juillet 2019 afin que le processus d'examen du budget soit terminé et que l'approbation du ministère soit donnée avant le début de l'année scolaire. Si les prévisions budgétaires sont présentées après cette date, des pénalités de trésorerie peuvent être imposées, entraînant une réduction de 50 % des versements dont bénéficierait normalement l'administration scolaire régie par l'article 68 concernée. Dès la présentation des prévisions budgétaires, toutefois, le ministère reprendra le versement mensuel habituel et y incluant le montant total retenu jusqu'à cette date.

Vous devez envoyer la version électronique des prévisions budgétaires, le rapport sur les écarts et le formulaire de demande de budget à l'adresse Estimates.met@ontario.ca. Veuillez joindre au même courriel une copie PDF du certificat signé par la directrice générale ou le directeur général. N'insérez aucune pièce jointe dans le corps du courriel. Pour faciliter la gestion de notre dépôt électronique de documents, nous demandons aux administrations scolaires d'indiquer dans la ligne objet « Documents à l'appui des prévisions budgétaires de 2019-2020 – Nom A68 ».

Si vous avez besoin de plus amples renseignements sur l'ensemble des documents relatifs aux prévisions budgétaires, veuillez consulter les personnes-ressources énumérées à la section « Direction de l'analyse et de la responsabilité financières » à l'annexe A.

Processus d’approbation budgétaire pour les nouvelles demandes de financement

Pour toute nouvelle demande de budget, les administrations scolaires régies par l’article 68 sont priées de continuer de soumettre au ministère un formulaire de demande de budget aux fins d’approbation. L’objectif du formulaire est d’améliorer le processus d’approbation du budget au moyen d’une documentation détaillée concernant les nouvelles demandes de financement et les approbations. Le formulaire devrait comprendre les demandes de financement pour le bien-être et la santé mentale ainsi que la stratégie quadriennale sur les mathématiques (expliquée plus en détail dans cette note de service), le cas échéant. Le ministère évaluera l’objectif opérationnel des demandes et fournira une approbation officielle. Le modèle du formulaire de demande de budget sera envoyé séparément à chaque administration scolaire régie par l’article 68; l’envoi comprendra également des instructions détaillées sur la façon de remplir le formulaire. Les administrations scolaires régies par l’article 68 devraient s’assurer de fournir des détails et des justifications suffisantes pour appuyer toute nouvelle demande de financement présentée au ministère afin de permettre à ce dernier d’examiner plus facilement les propositions budgétaires et d’accélérer son processus d’approbation budgétaire. Les administrations scolaires doivent présenter le formulaire en même temps que leurs prévisions budgétaires pour 2019-2020 et le faire parvenir à la même adresse : Estimates.met@ontario.ca.

Le formulaire de demande de budget peut également être utilisé pour les demandes de budget en cours d’exercice. Toutefois, les demandes de financement présentées distinctement des prévisions budgétaires annuelles devraient se limiter à celles qui se rattachent aux modifications apportées à la réglementation sur le financement et à d’autres circonstances imprévues.

À compter de 2019-2020, tous les fonds seront versés au moyen des paiements de transfert mensuels des Subventions pour les Besoins des Élèves (SBE).

Si vous avez besoin de plus amples renseignements sur le formulaire ou le processus d’approbation budgétaire, veuillez consulter les personnes-ressources énumérées aux sections « Direction des services régionaux » et « Direction de l’analyse et de la responsabilité financières » à l’annexe A.

Financement du bien-être et de la santé mentale

Comme il est mentionné dans la note de service du 26 avril 2019 (2019 : B15) concernant le Fonds des Priorités et des Partenariats pour 2019-2020, le ministère de l’Éducation fournit des fonds dans le cadre du regroupement de financement pour le bien-être et la santé mentale afin de répondre aux besoins et priorités locaux à cet égard, notamment la création d’environnements d’apprentissage sûrs, sains, inclusifs et ouverts.

Chaque administration scolaire régie par l’article 68 est admissible à recevoir jusqu’à 1 250 \$ dans le cadre de ce regroupement de financement en incluant le montant dans le formulaire de demande de budget susmentionné. De plus, les administrations scolaires régies par l’article 68 peuvent présenter des analyses de rentabilisation pour

demander des fonds supplémentaires si elles jugent nécessaire de compter sur un financement plus élevé.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements sur le financement pour le bien-être et la santé mentale, veuillez consulter les personnes-ressources énumérées sous « Direction des politiques, des priorités et de la participation », à l'annexe A.

Financement de la stratégie quadriennale sur les mathématiques

La note de service 2019 : B15, annonçant le Fonds des Priorités et des Partenariats pour l'année scolaire 2019-2020, indique le financement prévu pour permettre à des éducateurs de se libérer de façon à pouvoir animer l'apprentissage à l'appui de la nouvelle stratégie quadriennale sur les mathématiques. Les objectifs de ce financement consistent à :

- mettre en œuvre le programme-cadre de mathématiques de façon efficace;
- continuer à développer les connaissances et les méthodes pédagogiques des éducateurs en mathématiques sur les principes fondamentaux de cette discipline pour s'assurer que les élèves sont bien préparés pour réussir en classe et dans leur avenir;
- s'assurer que les élèves, les parents, le personnel enseignant ainsi que les dirigeants des écoles et des conseils scolaires disposent du soutien, des outils et des ressources dont ils ont besoin pour faire progresser l'apprentissage et la confiance des élèves en mathématiques;
- continuer de respecter les parents et les familles, et à s'assurer qu'ils sont conscients de ce que leurs enfants apprennent à l'école.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements concernant le financement de la stratégie sur les mathématiques, veuillez communiquer avec la personne-ressource indiquée sous « Direction du soutien au rendement des élèves », à l'annexe A.

Original signé par

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Annexe A

Personnes-ressources du ministère de l'Éducation

Direction des services régionaux :

| Administration scolaire régie par l'article 68 | Personnes-ressources | Téléphone et courriel |
|---|---|--|
| Bloorview School Authority | Michael Wallace, agent d'éducation | 416-325-2723 Michael.Wallace@ontario.ca |
| Campbell Children's School Authority | D ^{re} Michele Reaume, agente d'éducation | 705-725-7499 Michele.M.Reaume@ontario.ca |
| John McGivney Children's Centre School Authority | Joy Antoniuk, agente d'éducation Virginia Rutledge, agente d'éducation | 519-667-2034 Joy.Antoniuk@ontario.ca 519-667-2026 Virginia.Rutledge@ontario.ca |
| KidsAbility School Authority | | |
| Niagara Children's Centre School Authority | | |
| Ottawa Children's Treatment Centre School Authority | Michèle Tatartcheff, agente d'éducation | 613-225-4635 Michele.Tatartcheff@ontario.ca |

Direction de l'analyse et de la responsabilité financières :

| Nom | Téléphone et courriel |
|------------------------------------|--|
| Nigel Duquette, analyste financier | 437-216-2267 Nigel.Duquette@ontario.ca |
| Jonathan Hodge, agent des finances | 437-216-2492 Jonathan.Hodge@ontario.ca |

Direction des politiques, des priorités et de la participation :

| Nom | Téléphone et courriel |
|--------------------------|--|
| Simon Côté, gestionnaire | 647-825-2420 Simon.Cote@ontario.ca |

Direction du soutien au rendement des élèves :

| Nom | Téléphone et courriel |
|-------------------------|--|
| Jasun Fox, gestionnaire | 437-778-1395 Jasun.Fox@ontario.ca |